

CLEGUER 56

ECHELLE : 1/2500
Equidistance : 5 m

Pour aller au poste 1, je monte les escalier (au nord), je contourné le bâtiment (église) par la gauche, je longe le mur, je passe devant un autre bâtiment et juste après je tourne à droite, je reste sur le chemin jusqu'aux escaliers.

Pour aller au poste 2, je longe la route vers la droite, au carrefour, je traverse et je longe la route vers la gauche jusqu'au mur à ma droite, je longe la végétation infranchissable à ma gauche jusqu'à son extrémité.

Pour aller au poste 3, je traverse le grand parking vers l'ouest et je prends le sentier, je continue sur le sentier, passe entre les talus, et continue jusqu'à la jonction de sentiers, je tourne à gauche et je vais au troisième arbre à droite.



Pour aller au poste 4, je continue le sentier vers le sud, je prends à gauche le sentier qui longe la route, jusqu'à l'entrée du grand bâtiment (gymnase), je traverse la route et je continue tout droit jusqu'à l'étang que je longe vers la gauche jusqu'au petit mur.

Pour aller à l'arrivée, je continue en longeant le ruisseau je traverse la route, je passe sur le pont, je passe entre l'abrupt de terre et la souche, puis entre l'étang et l'arbre remarquable et j'arrive à l'élément particulier (banc).

Attention, "droite et gauche" sont à comprendre dans le sens du déplacement décrit.

Carte d'initiation à la course d'orientation n°2009 - D56 - 127	9,5 hectares
Relevés et dessin : Juin 2009 - Anne Coniel	
Distribution : Club d'Orientation Lorientais Yvonne Cocault 02 98 96 54 83 co-orient@orange.fr	
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.	
Autorisation d'accès : Mairie de Cléguer	

CLEGUER 56

ECHELLE : 1/2500
Equidistance : 5 m



Pour aller au poste 1, je monte les escalier (au nord), je contourné le bâtiment (église) par la gauche, je longe le mur, je passe devant un autre bâtiment et juste après je tourne à droite, je reste sur le chemin jusqu'aux escaliers.

Pour aller au poste 2, je longe la route vers la droite, au carrefour, je traverse et je longe la route vers la gauche jusqu'au mur à ma droite, je longe la végétation infranchissable à ma gauche jusqu'à son extrémité.

Pour aller au poste 3, je traverse le grand parking vers l'ouest et je prends le sentier, je continue sur le sentier, passe entre les talus, et continue jusqu'à la jonction de sentiers, je tourne à gauche et je vais au troisième arbre à droite.

Pour aller au poste 4, je continue le sentier vers le sud, je prends à gauche le sentier qui longe la route, jusqu'à l'entrée du grand bâtiment (gymnase), je traverse la route et je continue tout droit jusqu'à l'étang que je longe vers la gauche jusqu'au petit mur.

Pour aller à l'arrivée, je continue en longeant le ruisseau je traverse la route, je passe sur le pont, je passe entre l'abrupt de terre et la souche, puis entre l'étang et l'arbre remarquable et j'arrive à l'élément particulier (banc).

Attention, "droite et gauche" sont à comprendre dans le sens du déplacement décrit.

Carte d'initiation à la course d'orientation
n°2009 - D56 - 127
9,5 hectares

Relevés et dessin : Juin 2009 - Anne Coniel

Distribution : Club d'Orientation Lorientais
Yvonne Cocault 02 98 96 54 83
co-lorient@orange.fr

Toute reproduction ou adaptation sous
quelque forme et par quelque procédé
que ce soit, même partielle, est interdite.

Autorisation d'accès : Mairie de Cleguer

Bois du Ronquedo - QUEVEN

ECHELLE: 1/4000
Equidistance : 5 m

Pour aller du départ au poste 1 : prendre le chemin qui longe la voie ferrée vers la prairie avec les éléments particuliers dus à l'homme (cibles de tir à l'arc), traverser cette prairie en diagonale, passer par dessus le talus, rejoindre le chemin et le poursuivre vers la droite, à la jonction de chemins continuer tout droit jusqu'à la butte au milieu du chemin.

Pour aller du poste 1 au poste 2 : poursuivre le chemin, à la jonction de chemins prendre à droite, puis à nouveau à droite à la jonction de chemins suivante, longer le talus à droite, puis suivre la limite de végétation basse vers la gauche, jusqu'à la souche.

Pour aller du poste 2 au poste 3 : continuer le long de la limite de végétation, puis suivre le chemin vers la gauche, à la jonction de chemins, continuer tout droit, puis aux jonctions suivantes prendre à gauche puis à gauche, à l'extrémité de l'abrupt de terre située à droite du chemin, longer le talus, puis le fossé jusqu'à son extrémité.

Pour aller du poste 3 au poste 4 : rejoindre la clôture franchissable et la longer, puis longer la haie, continuer sur la route au pied de l'abrupt de terre, puis prendre le sentier à gauche entre les deux abrupts de terre, le poursuivre jusqu'à la prairie, traverser celle-ci, rejoindre le chemin qui passe à l'angle du champs, puis longer la haie qui sépare les habitations des petites dépressions, s'arrêter sur la petite falaise.

Pour aller du poste 4 au poste 5 : rejoindre le chemin au nord, puis suivre ce chemin vers la droite, longer la zone interdite, prendre le deuxième talus à gauche, le longer jusqu'au coude, trouver la cuvette à droite.

Pour aller du poste 5 au poste 6 : rejoindre le sentier peu visible et le poursuivre vers la droite, traverser le talus en ruine, puis le second talus, à la jonction de chemins, prendre le chemin vers la droite, puis suivre le fossé à gauche et continuer tout droit le long de la limite de végétation, jusqu'à la colline à gauche.

Pour aller du poste 6 à l'arrivée : rejoindre la prairie au sud est, traverser la prairie pour rejoindre la clôture infranchissable puis la route à suivre vers la droite, au parking, suivre le chemin qui rentre dans la forêt jusqu'à la petite clairière au centre de la jonction de chemins.

Ne pas rentrer dans la zone privée chiens (gerlms)

Extrait de carte de course d'orientation
n°2012 - D56 - 147 0,27 km2
Norme ISSOM

Mise à jour, relevés et dessin : Mars 2012
Anne Coniel - 02 97 33 02 18
www.acorientation.com - OCAD10 licence 1076

Distribution : CDCO 56 - www.co-orient.fr

Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.

Autorisation d'accès : Mairie de QUEVEN

Bois du Ronquedo - QUEVEN

ECHELLE : 1/4000
Equidistance : 5 m

Pour aller du départ au poste 1 : prendre le chemin qui longe la voie ferrée vers la prairie avec les éléments particuliers dus à l'homme (cibles de tir à l'arc), traverser cette prairie en diagonale, passer par dessus le talus, rejoindre le chemin et le poursuivre vers la droite, à la jonction de chemins continuer à gauche jusqu'à la butte au milieu du chemin.

Pour aller du poste 1 au poste 2 : poursuivre le chemin, à la jonction de chemins prendre à droite, puis à nouveau à droite à la jonction de chemins suivante, longer le talus à droite, puis suivre la limite de végétation basse vers la gauche, jusqu'à la souche.

Pour aller du poste 2 au poste 3 : continuer le long de la limite de végétation, puis suivre le chemin vers la gauche, à la jonction de chemins, continuer tout droit, puis aux jonctions suivantes prendre à gauche puis à gauche, à l'extrémité de l'abrupt de terre située à droite du chemin, longer le talus, puis le fossé jusqu'à son extrémité.

Pour aller du poste 3 au poste 4 : rejoindre la clôture franchissable et la longer, puis longer la haie, continuer sur la route, au pied de l'abrupt de terre, puis prendre le sentier à gauche entre les deux abrupts de terre, le poursuivre jusqu'à la prairie, traverser celle-ci, rejoindre le chemin qui passe à l'angle du champs, puis longer la haie qui sépare les habitations des petites dépressions, s'arrêter sur la petite falaise.

Pour aller du poste 4 au poste 5 : rejoindre le chemin au nord, puis suivre ce chemin vers la droite, en longeant la zone interdite, prendre le deuxième talus à gauche, le longer jusqu'au coude, trouver la cuvette à droite.

Pour aller du poste 5 au poste 6 : rejoindre le sentier peu visible et le poursuivre vers la droite, traverser le talus en ruine, puis le second talus, à la jonction de chemins, prendre le chemin vers la droite, puis suivre le fossé à gauche et continuer tout droit le long de la limite de végétation, jusqu'à la colline à gauche.

Pour aller du poste 6 à l'arrivée : rejoindre la prairie au sud est, traverser la prairie pour rejoindre la clôture infranchissable puis la route à suivre vers la droite, au parking, suivre le chemin qui rentre dans la forêt jusqu'à la petite clairière au centre de la jonction de chemins.

Ne pas rentrer dans la zone privée chiens (gentils)

Carte de course d'orientation
n°2012 - D56 - 147 0,27 km2
Norme ISSOM

Mise à jour, relevés et dessin : Mars 2012
Anne Coniel - 02 97 33 02 18
www.acorientation.com - OCAD10 licence 1076

Distribution : CDCO 56 - www.co-orient.fr

Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.

Autorisation d'accès : Mairie de QUEVEN